



Conseil d'administration Séance du 30 juin 2014

Délibération n°19-2014 Droit de tirage, d'impression et travaux annexes

- Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L 1412-3 et L 1431-1 à L 1431-9 dans leur rédaction issue de la loi n° 2002-6 du 7 janvier 2002 relative à la création d'établissements publics de coopération culturelle ;
- Vu l'arrêté préfectoral du 28 décembre 2010 portant création de l'école supérieure d'arts & médias de Caen/Cherbourg, établissement public de coopération culturelle ;
- Vu la délibération n° C-10-05-10 du Conseil communautaire de Caen la mer du 26 novembre 2010 ;
- Vu la délibération n° 2010/284 Conseil municipal de la ville de Cherbourg-Octeville du 16 décembre 2010 ;
- Vu la délibération n° 10-115 du Conseil régional de Basse-Normandie du 17 décembre 2010 ;
- Vu les statuts de l'école supérieure d'arts & médias de Caen/Cherbourg ;
- Vu l'inscription du projet de délibération à l'ordre du jour du conseil d'administration du 20 juin 2014 ;
- Vu l'absence de la majorité des membres en exercice pour adopter ce projet de délibération ;
- Vu le CGCT et notamment ses articles L5211-1 et L2121-17 alinéa 2 autorisant le conseil d'administration à délibérer sans condition de quorum ;

Il est proposé au Conseil d'administration de reconduire comme suit les droits de tirage et d'impression à destination des étudiants et élèves de l'école supérieure d'arts & médias de Caen/Cherbourg pour l'année universitaire 2014/2015. Ceux-ci avaient fait l'objet d'une délibération lors du Conseil d'administration du 18 juillet 2013 (délibération n°19-2013).

Droits d'impression	Tarifs 2013/2014	Proposition 2014/2015
Carte de 40 copies (impression et photocopie)	3,50€	3,50€
Droit d'impression typon, photo, grand format		
Tirage jet d'encre au m2 (consommation encre hors papiers)	6,00€	6,00€
Tirage traceur au 1/2 mètre linéaire (112cm/50cm)		
Papier Mat double épaisseur (180g/m ²)	5,50€	5,50€
Papier Proofing semi-mat (205g/m ²)	8,00€	8,00€
Papier Premium lustré (260g/m ²)	8,50€	8,50€
Tirage traceur au 1/2 mètre linéaire (61cm/50cm)		
Papier Proofing semi-mat (205g/m ²)	4,50€	4,50€
Papier Premium lustré (260g/m ²)	4,50€	4,50€
Autres tirages jet d'encre		
Papier Proofing semi-mat (256g/m ²) format A3+	2,50€	2,50€
Papier Premium lustré (235g/m ²) format A2	3,50€	3,50€
Papier Velvet Fine Art Paper (260g/m ²) format A3+	4,50€	4,50€
Papier photo traditionnel (330g/m ²) format A3+	5,50€	5,50€
Papier Ultralisse (325g/m ²) format A3+	6,00€	6,00€
Tirage typon au mètre linéaire (61cm/100cm; encre + film)	10,00€	10,00€
Droit d'impression arts graphiques (25 copies)	5,50€	5,50€
Travaux annexes (Contre collage au 1/2mètre linéaire)		
Film adhésif polyester double face (65cm/50cm)	1,50€	1,50€
Film adhésif polyester double face (130cm/50cm)	3,00€	3,00€

DELIBERATION

Sur proposition du Président, le Conseil d'administration, après en avoir délibéré :

Adopte, à compter de la rentrée universitaire 2014/2015, les droits d'impression et de tirage suivants :

Droits d'impression	Proposition 2014/2015
Carte de 40 copies (impression et photocopie)	3,50€
Droit d'impression typon, photo, grand format	
Tirage jet d'encre au m2 (consommation encre hors papiers)	6,00€
Tirage traceur au 1/2 mètre linéaire (112cm/50cm)	
Papier Mat double épaisseur (180g/m ²)	5,50€
Papier Proofing semi-mat (205g/m ²)	8,00€
Papier Premium lustré (260g/m ²)	8,50€
Tirage traceur au 1/2 mètre linéaire (61cm/50cm)	
Papier Proofing semi-mat (205g/m ²)	4,50€
Papier Premium lustré (260g/m ²)	4,50€
Autres tirages jet d'encre	
Papier Proofing semi-mat (256g/m ²) format A3+	2,50€
Papier Premium lustré (235g/m ²) format A2	3,50€
Papier Velvet Fine Art Paper (260g/m ²) format A3+	4,50€
Papier photo traditionnel (330g/m ²) format A3+	5,50€
Papier Ultralisse (325g/m ²) format A3+	6,00€
Tirage typon au mètre linéaire (61cm/100cm; encre + film)	10,00€
Droit d'impression arts graphiques (25 copies)	5,50€
Travaux annexes (Contre collage au 1/2mètre linéaire)	
Film adhésif polyester double face (65cm/50cm)	1,50€
Film adhésif polyester double face (130cm/50cm)	3,00€

Le Président,

Marc Pottier



Nombre de membres en exercice : 27

Présents : 8

Votants : 10

Vote : adopté à l'unanimité

Délibération certifiée exécutoire compte tenu de :

La transmission en préfecture le

02 JUL. 2014

La publication le



PREFECTURE DU CALVADOS

02 JUL. 2014

COURRIER